



COMMUNIQUE COMMUN DES ELUS B

CAP D'EXAMEN DES CANDIDATURES DE CONTROLEURS POUR LE RECRUTEMENT HORS METROPOLE DU 31/03/2015

L'ENSEMBLE DES ELUS REFUSENT DE SIEGER POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- Des gels de postes inadmissibles : alors que l'appel à candidature du 19/02/2015 annonçait 31 postes à pourvoir, c'est à la sortie du projet le 30/03/2015 que nous constatons que 5 postes sont gelés au motif de la répartition de la pénurie d'emplois (1 Algérie, 1 Etats-Unis, 1 Maroc, 1 Tunisie, 1 Sénégal). Ce n'est pas acceptable.
- Un appel à candidature réservé uniquement aux agents de l'ex filière Gestion Publique : alors qu'il est prévu depuis longtemps de fusionner le mouvement général pour toutes les catégories au 1/09/2015, rien n'a été anticipé afin d'appliquer cette disposition pour le mouvement hors métropole ! La Direction Générale doit impérativement offrir des moyens de formation adaptés permettant l'ouverture du réseau hors métropole à tous les agents de la DGFIP.
- Des informations parues sur Ulysse qui ont semé le trouble chez les agents : par exemple affichage au projet d'affectation d'agents de catégorie C alors qu'il s'agit bien de contrôleurs qui seront bien promus au 1/09/2015.
- De plus, il semble que l'administration ait omis de traiter une candidature qui la conduirait à publier un projet rectificatif.

Dans ces conditions et avec près de 400 candidatures à traiter, 1 seul jour de consultation donné aux élus nationaux pour préparer la CAP, ce n'est pas possible pour assurer correctement la défense des dossiers individuels et l'information des personnels !

Devant cette situation, l'ensemble des élus de toutes les organisations syndicales a donc refusé de siéger et a posé comme préalable à la tenue de la CAP le dégel des postes et la communication de documents fiables.

A ce jour, la date de la nouvelle convocation de la CAP n'est pas connue, nous vous en informerons dès que possible.